

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU DU BASSIN VERSANT OISE-ARONDE

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU ANNÉE 2007

Siège de la Commission Locale de l'Eau
Agglomération de la Région de Compiègne
Place de l'Hôtel de ville
BP 10007
60 321 COMPIEGNE Cedex

SOMMAIRE

Conformément aux dispositions prévues à l'article R. 212-34 du code de l'environnement, le présent rapport présente les travaux et les orientations de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Oise-Aronde et les résultats et perspectives de la gestion de l'eau dans le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE).

<i>Activité de la CLE en 2007</i>	3
<i>Structure porteuse du SAGE</i>	3
<i>Communication</i>	4
<i>Perspectives pour l'année 2008</i>	5

Activité de la CLE en 2007

Au cours de l'année 2007, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Oise-Aronde s'est réunie une seule fois en date du 28 juin. Cette réunion s'est tenue à la salle du Conseil municipal de Compiègne (60200). L'ordre du jour a porté sur :

- La validation du projet de SAGE par la CLE ;
- Les perspectives à venir (procédure d'approbation, création de la future structure porteuse et lancement des études) ;

Les membres présents lors de cette séance sont indiqués en annexe 1. Conformément à la loi en vigueur, la CLE a pu valablement délibérer sur la validation du projet de SAGE puisque les deux tiers des membres étaient présents ou représentés.

Après restitution du travail mené pendant la phase d'élaboration, **la CLE a approuvé à l'unanimité le projet de SAGE Oise-Aronde** avec les amendements adoptés en séance. Ces amendements sont les suivants :

- L'action ETIAGE. 2 : il s'agit d'étendre la possibilité d'utiliser des ressources alternatives pour l'alimentation en eau potable en plus de l'irrigation ;
- L'action RIV-AQUA. 2a : la CLE a souhaité regrouper dans une action distincte tous les éléments relatifs à la préservation des marais de Sacy décrits dans le SAGE ;
- L'action RIV-AQUA. 2c : le vocabulaire a été précisé pour cette action, à savoir que les espèces végétales à hautes tiges à but de production comme les peupliers doivent être plantés à plus de six mètres des berges.

Suite à la validation du SAGE par la CLE, la procédure d'approbation a été présentée en séance.

Structure porteuse du SAGE

L'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) porte le SAGE Oise-Aronde depuis le début de la phase d'élaboration en 2004. La CLE souhaite mettre

en place une structure porteuse qui représentera la totalité des collectivités présentes sur le périmètre du SAGE. En effet, le périmètre s'étend sur un bassin versant de plus de 715 km² regroupant 89 communes (Cf. annexe 2) tandis que l'ARC regroupe 15 communes. Il a donc été décidé de créer un syndicat mixte entre les collectivités dont le périmètre sera identique avec celui du SAGE. Lors de la réunion de la CLE du 28 juin, le projet de statuts a été présenté en séance. Les modalités de répartition des sièges au Comité syndical et les contributions financières des membres sont établies selon une clé de répartition proportionnelle calculée à partir de la population et de la surface prises en compte dans le périmètre du SAGE.

Le 03 octobre 2007 s'est tenue une réunion regroupant les futurs membres du syndicat mixte, à savoir :

- L'Agglomération de la Région de Compiègne ;
- La Communauté de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte ;
- La Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées ;
- La Communauté de Communes du Liancourtois ;
- La Communauté de Communes du Plateau Picard ;
- La Communauté de Communes Du Pays des Sources ;
- Les Communes de Pierrefonds, Morierval, Verberie, Fleurines, Lachelle et Catenoy.

A l'issue de cette réunion, un accord de principe a été pris par les futurs membres pour créer le syndicat mixte et entamer les démarches administratives. Toutefois, il a été demandé que les collectivités soient accompagnées tout au long de la procédure de création. Afin de poursuivre la dynamique entreprise par la CLE, l'ARC s'est proposée de continuer à porter le SAGE jusqu'à la mise en place du syndicat mixte.

Communication

✓ Journée du développement durable

Dans le cadre de la journée du développement durable le 28 septembre 2007, une manifestation a été organisée à l'école primaire Charles Faroux de Compiègne. A cette occasion, deux panneaux d'information ont été réalisés, un premier panneau

sur le cycle de l'eau et un deuxième lié aux usages de la ressource en eau appliqué au bassin versant Oise-Aronde. Ces panneaux ont été conçus de façon pédagogique afin d'intéresser un public essentiellement constitué d'enfants.

✓ **Lettre d'information du SAGE**

Le 4^{ème} numéro de la lettre du SAGE a été diffusé fin novembre. Il avait pour objectif de présenter l'état d'avancement du SAGE et les perspectives à venir pour 2008.

✓ **Réunions d'information par secteur géographique**

Quatre réunions se sont tenues le 05 et 06 décembre 2007 afin d'informer les élus sur le travail qui a été réalisé pendant la phase d'élaboration du SAGE et sur les perspectives à venir pour 2008. Ces réunions ont été organisées par secteur géographique (Cf. annexe 3) en fonction des problématiques et des enjeux liés à la ressource en eau.

Perspectives pour l'année 2008

- Le projet de SAGE Oise-Aronde sera soumis à la procédure d'approbation. Sous réserve de modifications, l'arrêté préfectoral de mise en œuvre pourra intervenir au début de l'année 2009.
- Les collectivités entameront les démarches administratives pour créer la future structure porteuse du SAGE. L'objectif est de créer le syndicat pour la mise en œuvre du SAGE.
- Lors de la réunion du 28 juin 2007, la CLE a souhaité engager dès l'année 2008 des études pour améliorer la situation quantitative sur le bassin versant Oise-Aronde. Ces études concernent la réalisation d'une modélisation des fluctuations du niveau d'eau de la nappe de la Craie, la mise en place d'un schéma de régulation des prélèvements en eau et étudier les possibilités de nouvelles ressources en eau pour l'irrigation et l'eau potable.

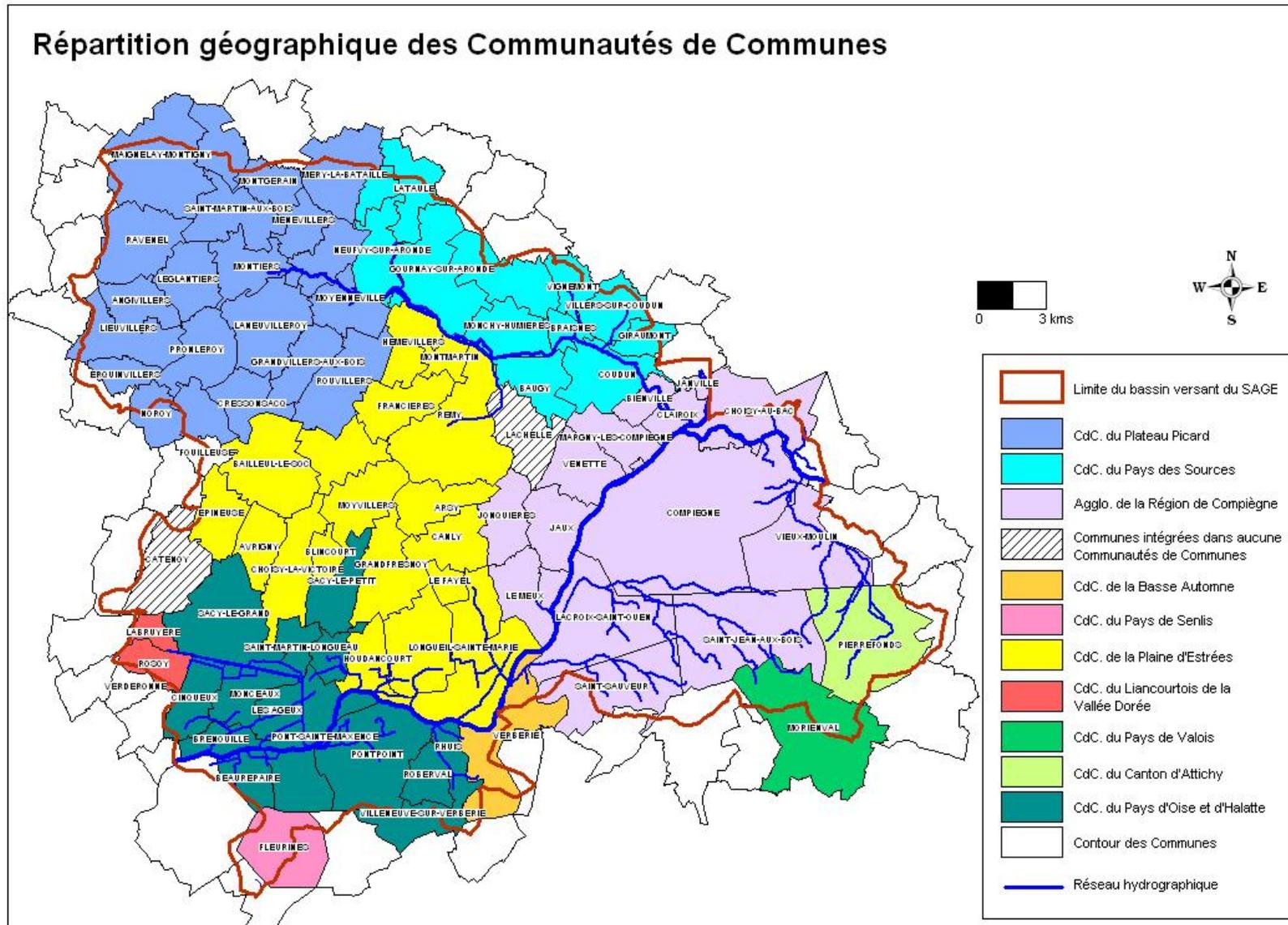
ANNEXE 1

QUALITÉ des MEMBRES	TITULAIRES	REPRÉSENTÉ PAR	PRÉSENTS/ABSENTS
Président de la CLE et Maire de Compiègne	M. Philippe MARINI		X
1er Vice Président de la CLE - Représentant de la Communauté de Communes du Plateau Picard (CCPP) et Maire de Grandvillers-aux-Bois	M. Jean-Marie CANDELOT		X
2ème Vice Président de la CLE - Représentant de la Communauté de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH) et Maire de Monceaux	M. Alain COULLARÉ		X
3ème Vice Président de la CLE - Représentant de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) et adjoint à la Mairie de Compiègne	M. Michel FOUBERT		X
Représentant de la CCPP et adjoint à la Mairie de Saint Martin-aux-Bois	M. Etienne MARS AUX		Absent excusé
Représentant de la CCPOH et adjoint à la Mairie de Brenouille	M. Jacques PERRAS	M. Philippe ZANGHELLINI	Absent excusé
Représentant de l'ARC et Maire de la Croix-Saint-Ouen	M. Jean DESESSART	M. Philippe VALLET	X
Représentant de l'ARC et Maire d'Armancourt	M. Joël FRANÇOIS		X
Représentant de la Communauté de Communes du Pays des Sources (CCPS) et Maire de Baugy	M. Jean-Jacques CHOCRAUX	M. Michel CORDONNIER	X
Représentant de la CCPS et Maire de Monchy-Humières	M. Bernard MAMAN		X
Maire de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées (CCPE) et Maire de Montmartin	M. Patrick GREVIN		Absent excusé
Représentant de la CCPE et Maire de Bailleul-Le-Soc	M. Pierre LAGACHE		X
Maire de Pierrefonds	Mme. Michèle BOURBIER		X
Conseil Général de l'Oise et Maire de Coudun	M. Joseph SANGUINETTE		Absent excusé

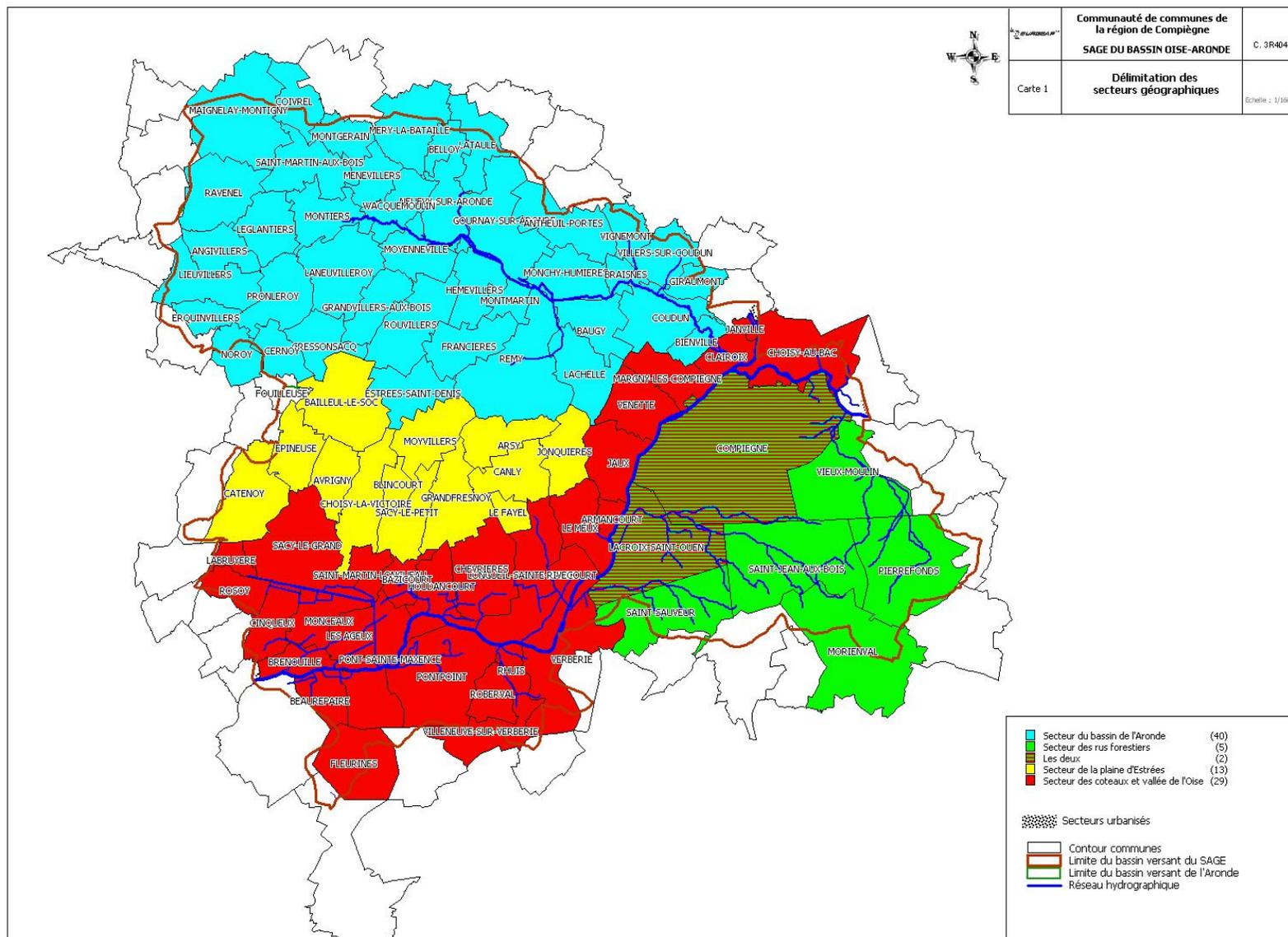
Conseil Régional de Picardie	M. Arnaud CARON	Mme. Isabelle MAUPIN	Absent excusé
Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Aronde (SIAVA) et adjoint à la Mairie de Clairoix	M. Bruno LEDRAPPIER		X
Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise (ROSO)	M. Claude BLONDEL		X
Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) de l'Oise	M. Jacques LAVIGNE		X
Chambre d'Agriculture	M. Raoul CUGNIERE		X
Fédération des Associations de Protection et de Préservation des Milieux Aquatiques	M. Christian DELANEF		X
Association des Communes Riveraines des Marais de Sacy	M. Guy GUERLIN		Absent excusé
Confédération Syndicale des Familles	M. Edouard HAROUTIOUNIAN		Absent excusé
SAUR	M. Xavier AGUIRRE	M. Franck ZEISLER	X
Lyonnaise des Eaux	Mme. Claude VALENTIN	M. Vincent FORNASARI	X
Office National des Forêt	M. Jean-Marc GOUGIS	M. Michel LEBLANC	X
Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) de l'Oise	M. Jean-Luc BRACQUARD		X
Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) de Picardie	Mme. Yvette BUCSY	Mme. Nathalie DURIEUX	X
Service de Navigation de la Seine (SNS)	M. BOILET	M. Emmanuel STEINMANN	X
Préfet de l'Oise	M. Philippe GREGOIRE	M. Gabriel AUBERT Sous Préfet	X
Office National de l'Eau et Milieux Aquatiques (ONEMA)	M. Jean-Claude LUCCHETTA		X
Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)	M. Jean-Pierre PAUMIER		X

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) de l'Oise	Mme. Annick PIQUET	M. Gérard ROUSSEL	X
TOTAL			25

ANNEXE 2



ANNEXE 3



Réunion du 05/12/07

Secteur du Bassin de l'Aronde	
Nom	Qualité
M. Bernard Lacroix	Directeur Général des Services Techniques de l'ARC
M. Jean-Marie Candelot	1er vice-Président de la CLE
M. Jean-Jacques Potelle	Maire de Cressonssacq
M. Jean Pecho	Maire de Wacquemoulin
M. Michel Cordonnier	Maire de Gournay-sur-Aronde
M. Jean-Pierre Czepczynski	Maire adjoint de Maignelay Montigny
M. Bernard Cochepin	Maire de Ménévillers
M. Didier Ledent	Maire adjoint de Moyenneville
M. Nicolas Sainte-Beuve	Maire de Rouvillers
M. Charles Pouplin	Maire d'Estrées-Saint-Denis
M. Michel Guibert	Maire de Giraumont
Mme. Claudine Boulay	Communauté de Communes du Pays des Sources (CCPS) - animatrice contrat global
M. René Mahet	Maire de Lataule et Président de la CCPS
M. Lionel Rosé	Vice-Président de la CCPS
Mme. Laetitia Vandamme	Communauté de Communes du Plateau Picard (CCPP) - animatrice contrat global
M. Jean-Louis Hennon	Vice-Président de la CCPP
M. Olivier Paccaud	Député suppléant 1ère circonscription Oise. Directeur cabinet de M. Philippe Marini
Mme. Geneviève Valat	Maire de Pronleroy
M. Jean-Pierre Dumoulard	Mairie de Braisnes
Mme. Odile Praquin	Maire adjoint de Grandvillers-aux-Bois
M. Bernard Maman	Maire de Monchy Humières
M. Jean Bernard	Maire de Moyenneville et Président de la CCPP

Secteur de la plaine d'Estrées	
Nom	Qualité
M. Jean-Marie Candelot	1er vice-Président de la CLE
M. Pierre Lagache	Maire de Bailleul-le-Soc
M. Guibon	Mairie de Canly
M. René Becuwe	Maire de Canly
M. Bernard Vervel	Maire d'Arsy
M. Georges Fievez	Maire d'Avrigny
M. Edouard de COSSE BRISSAC	Maire de Le Fayel
M. Gerard	Mairie de Jonquières
M. Christian Delavenne	Maire de Choisy-la-Victoire
M. Ivan Wasylyzyn	Mairie de Grandfrenoy

Secteur des coteaux et vallée de l'Oise	
Nom	Qualité
M. Alain Coullaré	2ème vice-Président de la CLE
M. Michel Foubert	3ème vice-Président de la CLE
M. Jacques Perras	Adjoint au Maire de Brenouille
M. Dominique Nagy	Maire de les Ageux
M. Pierre Renaud	Maire de Pontpoint
M. Jacques Delatte	Maire de Longueil-Sainte-Marie
M. Roger Beaumont	Adjoint au Maire de Rivecourt
M. Bruno Ledrappier	Adjoint au Maire de Clairoix et Prèssident du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Aronde (SIAVA)
M. Pierre Poilane	Adjoint au Maire de Choisy-au-Bac
M. Philippe Boucher	Adjoint au Maire de Janville
M. Joel François	Maire d'Armancourt
M. Jean-Marie Delaporte	Communauté de Communes du Liancourtois (CCL)
M. J-M Lavoisier	CCL
Mme. Valérie Calderon	CCL
Mme. Charlotte Kuzniak	Agglomération de la Région Compiègne

Secteur des rus forestiers	
Nom	Qualité
M. Alain Coullaré	2ème vice-Président de la CLE
M. Michel Foubert	3ème vice-Président de la CLE
M. Patrice Bizais	AESN
M. Patrice Barberet	Mairie de Morienvall et animateur SAGE Automne
Mme. Michèle Bourbier	Maire de Pierrefonds
M. Jacques Lecomte	Maire de Saint-Jean-aux-Bois
Mme. Charlotte Kuzniak	Agglomération de la Région de Compiègne